



REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE WORMHOUT

REJET TACITE
**D'UNE DECLARATION PREALABLE - CONSTRUCTIONS, TRAVAUX,
INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS NON SOUMIS A PERMIS**

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DEMANDE DP 59663 23 A0101

de MON KIT SOLAIRE - GREEN IDEAS

représentée par Monsieur CIEUTAT Thierry

demeurant 60 Rue de Londres
59000 Lille

Dossier déposé incomplet le 28 Novembre 2023

pour POSE DE 3 LIGNES DE 7 PANNEAUX SOLAIRES AU SOL.

sur un terrain sis 56 Rue de Ledringhem, 59470 Wormhout

SURFACE DE PLANCHER

existante : m²

créée : m²

démolie : m²

Monsieur,

Vous avez déposé le 28/11/2023 à la mairie de Wormhout une demande de déclaration préalable - constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis.

Par lettres du 22/12/2023 et du 13/02/2024, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de Wormhout en date du **22/03/2024**, et en application de l'article R.423-39 du code de l'urbanisme : **Votre demande fait l'objet d'une décision de rejet tacite.**

Vous pouvez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Fait à Wormhout
Le Maire, David CALCOEN
Le

26 MARS 2024

Pour le Maire,
l'Adjoint délégué
Florence DEHANDI